

Délibération n°2018.00111

Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Séance du 13 novembre 2018

.....
Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 24

absents représentés : 9

absente non représentée : 0

.....
L'an deux mille dix huit, le 13 novembre, le Conseil municipal, dûment convoqué le 07 novembre, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20, rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, Mme Marianne MARGATE, Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, M. Benoit PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, Mme Dominique DUIGOU, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, Mme Claire KAHN (à partir de la délibération 2018.00097), Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, M. Gérard GAUTHIER, M. Laurent PRUGNEAU, Mme Patricia AMICO, M. Richard BERTHELEU, Mme Sophie VANHOUTTE

ABSENTS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, M. Gilbert TROUILLET donne pouvoir à Mme Claire KAHN (à partir de la délibération 2018.00097), M. Mohamed KACHOUR donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Vincent BOT donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à M. Luc MARION, M. Philippe LALOUÉ donne pouvoir à Mme Sophie VANHOUTTE, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à M. Richard BERTHELEU, M. Lyazid AMRANE donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU

ABSENTE NON REPRESENTÉE :

Mme Claire KAHN (jusqu'à la délibération 2018.00096), M. Gilbert TROUILLET (jusqu'à la délibération 2018.00096)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne MARGATE

Hôtel de Ville
Secrétariat général
11/13, rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.net
info@mitry-mory.net

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Délibération n° 2018.00111

Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de Mme Marianne MARGATE, Adjointe au maire, déléguée à l'aménagement du territoire, au développement durable et aux transports ainsi qu'au droit des femmes,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2015.00041 du 10 avril 2015 et n°2016.00033 du 11 avril 2016, portant délégations de pouvoir au Maire,

Considérant que Madame le Maire est tenue de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

DELIBERE

PREND ACTE du tableau des décisions prises entre le 14 septembre et le 25 octobre 2018, soit les décisions numérotées 2018.00126 à 2018.00141 selon le tableau ci-dessous

14/09/2018	2018.00126	L'Atalante	Portant acceptation du contrat d'achat de billets présenté par Le Cirque du Soleil INC.	4 882,51 € TTC
20/09/2018	2018.00127	Finances	Portant remboursement par anticipation de l'emprunt n°1213431 contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.	772 916,75 €
20/09/2018	2018.00128	Finances	Portant remboursement par anticipation de l'emprunt n°A75 1307Y-001 contracté auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.	1 390 667,08 €
20/09/2018	2018.00129	Atelier Arts Plastiques	Portant acceptation du contrat de conférences présenté par Madame Sylvie TESTAMARCK.	625,50 € TTC
21/09/2018	2018.00130	Achats et Marchés	Portant attribution du marché pour l'acquisition de trois véhicules thermiques pour la ville de Mitry-Mory. Marché à procédure adaptée n°18M19.	Montant maximum : 60 000 € HT
19/09/2018	2018.00131	L'Atalante	Portant acceptation de l'avenant au contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par l'Association la Tambouille dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	232,94 € TTC

21/09/2018	2018.00132	L'Atalante	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par le Théâtre à Bascule dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	5 904 € nets
19/09/2018	2018.00133	L'Atalante	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par Blue Line Productions dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	5 802,50 € TTC
10/10/2018	2018.00134	L'Atalante	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par l'association Cholbiz dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	1 000 € TTC
15/10/2018	2018.00135	Achats et Marchés	Portant acceptation de l'avenant n°1 présenté par la société SAS FOUSSIER Quincaillerie se rapportant à l'établissement d'une nouvelle répartition des montants maximum sur les différentes périodes du marché pour tenir compte des nouveaux besoins de la ville en matière d'outillage. Marché 17M22 - Lot n°1.	Sans incidence financière
15/10/2018	2018.00136	L'Atalante	Portant acceptation de l'avenant au contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par Sarl Asterios spectacles dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	675 € HT
15/10/2018	2018.00137	L'Atalante	Portant acceptation de l'avenant n°1 au contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle présenté par l'association l'Océan nomade dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	3 665,60 € nets de taxes
22/10/2018	2018.00138	L'Atalante	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par l'association Pins& Dimeh dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	3 200 € nets de taxes
12/10/2018	2018.00139	Achats et Marchés	Portant attribution du marché de désherbage par méthodes alternatives de l'ensemble de la voirie de la ville de Mitry-Mory. Marché à procédure adaptée n°18M20.	117 473 € TTC
24/10/2018	2018.00140	L'Atalante	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par la Sarl Yuma Productions dans le cadre de	1 582,50 € TTC

			la saison culturelle 2018/2019.	
25/10/2018	2018.00141	L'Atalante	Portant acceptation du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle présenté par Encore un tour diffusion dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019.	13 187,50 € TTC

Et ont, les membres présents, signé au registre.
Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



.....
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un
délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.